

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Assurance et gestion de patrimoine

- Université Savoie Mont Blanc - USMB

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : *Entreprise, gouvernance, responsabilités*

Établissement déposant : *Université Savoie Mont Blanc - USMB*

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Assurance et gestion de patrimoine* a été créée en septembre 2005 et ses enseignements se déroulent dans le Lycée des Glières à Annemasse. Cette localisation constitue un axe stratégique de l'Université de Savoie eu égard au positionnement et à la présence de l'Université dans le nord de la Haute-Savoie dont la population a tendance à migrer plus facilement vers Genève ou vers Lyon.

Cette formation se donne pour objectif de former des chargés de clientèle des « particuliers » dans le domaine de l'assurance et du conseil en patrimoine pour les compagnies d'assurance ainsi que les établissements de crédits. Depuis 2008, la formation est proposée par alternance exclusivement.

Pour ce faire, l'accent est mis sur les connaissances des services financiers et d'assurance, du secteur de la bancassurance, et de la clientèle frontalière du fait du bassin d'emploi concerné.

La structure des enseignements est cohérente et s'articule autour de cinq unités d'enseignement : assurance (environnement de l'assurance, assurance des particuliers et des entreprises, protection sociale collective), gestion de patrimoine (droit et fiscalité du patrimoine, stratégie patrimoniale), gestion de l'entité (aspects comptables et financiers, droit du travail, des affaires et de la consommation, marketing des services), enseignements d'ouverture (techniques de négociation, anglais spécialisé, négociation en anglais), projet tutoré (méthodologie de projet, travaux encadrés et mémoire) et activité en entreprise sous forme d'alternance.

## Avis du comité d'experts

Les enseignements paraissent en adéquation avec la formation mais, pour atteindre l'objectif de former des chargés et conseillers « particuliers » en gestion de patrimoine ; il importe de renforcer le contenu pédagogique en connaissances de régimes matrimoniaux, successions et libéralités, en marchés financiers et le secteur immobilier. Un cours sur la gestion des risques financiers serait également bienvenu. En revanche, les enseignements d'ouverture sont cohérents avec la formation, avec notamment un cours de négociation en anglais. Il faudrait toutefois expliciter la répartition des enseignements entre cours magistraux et travaux dirigés. Dans quelle mesure a-t-on des applications dans les cours ?

Le positionnement de la formation dans le territoire est présenté comme stratégique : le territoire du Grand Genève est caractérisé par un secteur de la bancassurance dynamique et pouvant recruter abondamment dans les années à venir. C'est pourquoi les enseignements de la LP se déroulent à Annemasse, dans un lycée, dans le but « d'assurer une présence plus visible sur le nord de la Haute-Savoie dont la population, compte tenu de l'organisation des transports, migre plus facilement sur Genève ou sur Lyon... ». Toutefois, cette localisation introduit de fait de la distance avec l'Université et on pourrait se demander s'il s'agit d'une véritable formation universitaire.

L'équipe pédagogique semble déséquilibrée dans sa composition dans la mesure où les enseignements sont assurés à 44 % par des professionnels, et à 44 % par des enseignants d'autres établissements (non universitaires). On peut remarquer la faible participation des enseignants-chercheurs de l'USMB (12 % et trois en effectif), ce qui s'expliquerait par l'environnement scolaire de la formation, mis en évidence dans le dossier. Ce qui pose question sur le pilotage de la formation.

Les effectifs varient entre 10 et 18 étudiants, selon les années. Ce n'est pas très élevé au regard du secteur d'activité et des débouchés comme chargé de clientèle, la capacité idéale étant fixée à 18 par l'équipe pédagogique. Les taux de réussite sont satisfaisants (supérieurs à 90 %). Le taux d'insertion professionnelle est de 83 % à six mois après l'obtention du diplôme (taux de réponse moyen à 68 %), il y a un taux de poursuite d'études égal à 7 %.

## Éléments spécifiques

Place de la recherche	La vocation d'une LP n'est certes pas une orientation recherche, mais l'équipe pédagogique comporte une part d'enseignants-chercheurs trop limitée pour un diplôme universitaire.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est très forte puisque la formation se fait par apprentissage et il y a près d'une moitié des cours assurés par des professionnels. Les étudiants peuvent par ailleurs passer la certification « Autorité des marchés financiers ». La LP permet également d'obtenir son inscription à l'organisme pour le registre des intermédiaires en assurance.
Place des projets et stages	La formation inclut environ 1 200 heures en entreprises et un projet tutoré. L'activité en entreprise donne lieu à la rédaction d'un mémoire qui fait l'objet d'une soutenance orale.
Place de l'international	Les cours d'anglais permettent d'acquérir le vocabulaire technique propre à l'assurance et à la gestion de patrimoine, ce qui est nécessaire dans un contexte où la clientèle est potentiellement internationale.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait à Bac+2 de façon classique, environ 60 % des inscrits viennent de BTS. Or, le dossier ne précise pas si ces étudiants viennent majoritairement du BTS du lycée des Glières à Annemasse ou non. Un quart des étudiants vient de DUT.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les modalités d'enseignement sont classiques. Certains enseignements sont également proposés en e-learning mais il y a peu d'informations précises à ce sujet.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation sont le contrôle continu intégral, (i.e. les modules de formation sont tous évalués en contrôle continu), par le biais de travaux individuels ou collectifs. Il n'y a pas de 2 <sup>nd</sup> session.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il existe un livret électronique d'apprentissage qui permet de faire le suivi des compétences des étudiants, en précisant par exemple les missions réalisées.
Suivi des diplômés	Il existe une enquête d'insertion au niveau de l'université via l'observatoire de la vie étudiante.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il existe un conseil de perfectionnement au niveau de l'institut d'administration économique et également un conseil de perfectionnement de la LP dont la composition est clairement présentée. Ce conseil est composé des responsables des études et des représentants professionnels dans des proportions équilibrées.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- La formation se fait par apprentissage et répond à des débouchés locaux compte tenu des nombreux cabinets d'assurance et de gestion du patrimoine présents dans la zone géographique.
- L'implication des partenaires économiques locaux (AXA, Generali, Barclays, RVM Patrimoine conseil) dans la formation est satisfaisante.

### Points faibles :

- Le niveau des enseignements paraît faible pour une formation universitaire en gestion de patrimoine.
- La composition de l'équipe pédagogique est déséquilibrée ; la représentation des enseignants-chercheurs est faible (12 % des heures ?).
- L'environnement d'étude est jugé comme « scolaire » du fait même d'une localisation atypique (dans un lycée).
- Un effectif étudiant limité et en dessous de la taille souhaitée par les responsables de la formation.
- Un pilotage qui paraît ne pas être assuré par l'université.

### Conclusions :

La formation a des atouts puisqu'elle se fait par apprentissage et correspond à des besoins locaux en chargés de clientèle. Toutefois, la localisation de la formation est à discuter : elle est certes bien définie et correspond à une stratégie de positionnement de l'USMB dans l'offre de formation régionale, mais cela conduit à une forme de « distance » avec l'Université qui peut expliquer la faible intervention des enseignants-chercheurs ou encore le déficit d'attractivité au niveau des étudiants. De ce fait, se pose une double question de l'adéquation « thématique-niveau de formation » d'une part, et « formation-emploi » d'autre part.

# Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

N/Réf. : PRE/DV/om/2014-15/216  
Denis VARASCHIN  
Président  
presidence@univ-savoie.fr

Mesdames, Messieurs les Membres  
du Comité d'Experts


le 29 avril 2015,

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - A2016-EV-0730858L-S3LP160010538-  
010282-RT - Licence Professionnelle ASSURANCE ET GESTION DE  
PATRIMOINE

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser les observations formulées par l'Université Savoie Mont Blanc relatives au rapport d'évaluation émis par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Denis VARASCHIN

## Evaluation des formations Vague A : Campagne d'évaluation 2014-2015

Intitulé de la formation : Licence professionnelle Assurance et Gestion de Patrimoine

Nom du responsable : Thierry ROLANDO

### OBSERVATIONS

Après avoir pris connaissance de l'évaluation de notre formation, il nous a semblé nécessaire de préciser une évolution récente de la formation, avant de répondre aux observations formulées.

Dès la rentrée 2015, la maquette pédagogique de la licence professionnelle assurance et gestion de patrimoine évoluera pour s'adapter à une augmentation de la demande de recrutement de « conseillers clientèle particuliers » de la part des banques et d'une baisse de la demande globale issue du secteur de l'assurance. Un partenariat avec le centre de formation de la profession bancaire (CFPB), déjà existant au sein de l'IAE de l'université Savoie Mont Blanc au niveau master, sera étendu à la cette LP, avec le déploiement, sur 196 heures, de contenus élaborés au niveau national par des universitaires et des professionnels de la banque. La partie consacrée à l'assurance, et ainsi la double compétence, seront sauvegardées, celles-ci étant plus en plus appréciées dans le secteur globalisé de la « bancassurance ». Dans la cadre de la prochaine demande d'accréditation, nous avons d'ailleurs supprimé la référence au métier visé de gestionnaire de patrimoine — qui est plutôt un objectif de niveau master — pour se concentrer sur celui de chargé de clientèle particuliers pour la banque et l'assurance.

#### **Concernant l'objectif affiché du nombre de candidats :**

L'objectif de 18 apprentis sera très certainement atteint du fait de cette nouvelle collaboration avec le centre national de formation de la banque.

#### **Concernant la participation des universitaires aux enseignements :**

Cette participation sera renforcée, même si elle restera un peu au-dessous d'un tiers des enseignements, ceci réduisant d'autant la part des collègues du lycée. Les universitaires sont également impliqués dans un BTS banque et dans la préparation et le suivi des projets tuteurés, débouchant sur un mémoire de licence.

#### **Concernant la localisation de la formation et l'implication de l'université :**

La localisation à Annemasse, dans un établissement secondaire, n'enlève rien à la dimension universitaire de cette licence. Les enseignements se déroulent dans les locaux du GRETA LAC où se retrouvent également deux autres groupes de LP (CI et GRC) pilotés par l'IUT d'Annecy. De plus, un personnel administratif, rémunéré par l'université Savoie Mont Blanc, est en charge du suivi administratif de ces formations en lien direct avec les responsables pédagogiques universitaires. Enfin, le pilotage par l'université Savoie Mont Blanc est bien réel, assuré par un enseignant-chercheur qui, plus globalement, coordonne les formations orientées vers les métiers de la banque, ce qui permet de globaliser les relations entre l'établissement et les milieux bancaires.

Enfin, le CPER 2015-2020 vient de décider du développement de l'enseignement universitaire dans la ville d'Annemasse, ce qui conduira au regroupement dans des locaux universitaires de l'ensemble des formations académiques présentes et à venir sur ce site.